

MISE EN CONTEXTE

Lachine
Montréal



IMAGIN-AÎNÉS... LACHINE-EST

Mémoire déposé à l'Office de Consultation Publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le secteur Lachine-Est



Groupe des Aidants du Sud-Ouest | Février 2019

Préambule

L'arrondissement de Lachine a interpellé les citoyens et les acteurs locaux pour présenter leur point de vue concernant le futur développement du secteur de Lachine-Est qui s'avère une zone de développement avec un large potentiel. Le Groupe des Aidants du Sud-Ouest a souhaité répondre à cet appel en présentant sa contribution par le présent document.

La mission du Groupe des Aidants est de favoriser l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants, de prévenir leur épuisement et de promouvoir leur reconnaissance et leurs intérêts dans la communauté. Sa mission s'articule, depuis 2013, sur le territoire lachinois. Le Groupe des Aidants du Sud-Ouest est membre de la Table 50 ans et plus Dorval-Lachine qui a pour mission de travailler à améliorer la qualité de vie des aînés de Lachine par la mobilisation des principaux acteurs de la communauté. Par sa direction, le Groupe des Aidants du Sud-Ouest siège sur le comité de coordination de la Table 50 ans et plus Dorval-Lachine. L'organisme est également membre de la table de quartier, Concert'Action Lachine.

Le réflexe aîné

D'entrée de jeu, lorsqu'il est question de développer un nouveau quartier tel que Lachine-Est, la réalité des jeunes familles, des travailleurs, de l'environnement et de l'offre de loisirs s'inscrit presque naturellement dans les propositions d'aménagements urbains à inscrire dans le développement à planifier. Services de garde, écoles, centre culturel, artères de circulation émergent comme autant d'éléments à considérer dans l'esquisse du déploiement des infrastructures et des zones résidentielles, commerciales et industrielles à organiser. Par contre, la population aînée, soit les personnes de 50 ans et plus pour les besoins de clarification de cette contribution, apparaît malheureusement trop souvent dans les derniers éléments qui émergent lors d'un aménagement qui veut se définir comme inclusif.

Pourtant, les statistiques les plus récentes le démontrent, la population des 50 ans et plus représente près de 40% de la population lachinoise (*Portrait statistique. Population du territoire de l'arrondissement de Lachine – février 2018*). Avec le phénomène du vieillissement de la population québécoise, il est facile d'affirmer que cette proportion risque de devenir de plus en plus grande. Ce qui vaut pour l'arrondissement de Lachine présentement vaudra également pour le futur secteur de Lachine-Est. Voilà qui demande que la réalité de la population aînée s'inscrive, dès le départ, comme un élément clé du déploiement de la planification équitable du redéveloppement de Lachine-Est. Ce serait faire fausse route de ne pas en tenir compte.

Recommandation : Inscrire, dès le départ, la présence importante de la population aînée dans la planification du développement du secteur Lachine-Est.

La mobilité

L'une des préoccupations récurrentes dans la réflexion des acteurs de la Table des 50 ans et plus est la question de la mobilité, du transport et du déplacement. Cette préoccupation prend encore plus d'importance lorsque des personnes résident dans des zones plus éloignées du centre-ville urbain. Si cette préoccupation s'avère importante pour tout résident, elle prend une importance encore plus cruciale pour une personne âgée, spécialement si elle n'est plus en mesure, pour toutes sortes de raisons, de pouvoir exercer son autonomie de déplacement. Cet enjeu de la mobilité implique donc, nécessairement, une offre de transport public adéquate, flexible et adaptée. Cette offre ne doit pas non plus se limiter au secteur, mais à la périphérie immédiate et aux services offerts dans des zones plus éloignées. Que ce soit pour les aînés, ou pour l'ensemble des futurs résidents de ce territoire, l'aménagement ne doit pas favoriser l'enclavement du secteur et la limitation des possibilités de déplacement et de mobilité, et ce, peu importe le moyen utilisé : mobilité pédestre, bicyclette, autobus, train, véhicule d'urgence, etc.

Cette préoccupation pour une mobilité fluide et adaptée à la population implique, nécessairement, que le développement du secteur de Lachine-Est soit en harmonie avec son environnement immédiat. En ce sens, l'ouverture vers le secteur du quartier Saint-Pierre, vers le secteur du Vieux-Lachine, vers LaSalle et, même, vers les villes et arrondissements qui composent l'ouest de l'Île-de-Montréal soit simple et fluide. La présence des axes autoroutiers, des voies de transitions et du canal Lachine demeurent des éléments qui méritent d'être analysés de manière approfondie pour que le secteur de Lachine-Est soit en connexion avec la métropole.

Recommandation : Déployer une offre de transport multiple, flexible et adaptée. Planifier une fluidité interne au secteur et externe à celui-ci. Éviter l'enclavement.

L'habitation, les services et la sécurité alimentaire

L'aménagement résidentiel est également un autre élément de préoccupation lorsqu'il s'agit d'intégrer le réflexe âgé dans le développement d'un territoire ou d'une offre de service inclusive. L'aménagement urbain qui ne favorise pas l'émergence d'une population davantage privilégiée doit comporter une attention constante envers l'habitation de type communautaire et abordable. La mixité sociale est considérée comme un facteur clé dans le vivre-ensemble et le développement solidaire d'un territoire. Cette mixité inclut nécessairement la réalisation d'habitations adaptées à la réalité des aînés qui, parfois, doivent composer avec des limitations fonctionnelles et des besoins particuliers. Il ne s'agit pas uniquement de mettre en place des lieux de résidence pour aînés, mais il est nécessaire que l'habitation adaptée pour les aînés s'intègre et s'insère dans la vie du secteur. Le déploiement de ces habitations invite également à prendre en considération qu'une partie de cette population âgée demandera davantage de soins et de services pour éviter d'exposer celle-ci à des situations de vulnérabilité.

Cette réalité implique que des services divers de proximité soient aménagés dans l'environnement immédiat des résidents âgés particulièrement en ce qui concerne en particulier l'offre alimentaire, les soins de santé et les services sociaux et communautaires. La sécurité alimentaire implique l'accès facilité à des produits frais, variés et bénéfiques à la santé tel les fruits et légumes. Que ce soit par la mise en place de ressources fixes, mobiles, de points de services ou de lieux dédiés, l'offre de service doit être pertinente, diversifiée et accessible. À ce titre, l'aménagement peut certes comporter un souci d'établir une offre de loisirs ou culturelles s'adressant également à la population âgée, mais elle doit également avoir le souci de permettre la présence de services sociaux et communautaires avec les ressources immobilières, humaines et financières que cela implique.

L'aménagement résidentiel qui s'adressera à la population âgée aura également à tenir compte du risque inhérent à la construction de résidences trop spécialisées qui deviennent souvent un univers en soi peu connecté au monde environnant. Une piste d'aménagement intéressant serait de favoriser, d'une manière ou d'une autre, les liens intergénérationnels et l'interaction avec le milieu environnant qui permettrait aux citoyens âgés de demeurer actif en leur donnant la possibilité de poursuivre leur participation sociale à un niveau plus élargi. L'aménagement du secteur Lachine-Est pourrait être, à ce titre, innovant puisqu'il permettrait de donner ou redonner aux âgés un rôle significatif dans la vitalité de leur communauté. D'une certaine manière, l'aménagement de Lachine-Est pourrait remettre au-devant de la scène l'importance de la transmission des savoirs et des expériences des âgés envers les autres résidents.

Recommandation : Mettre en place une mixité d'habitation comprenant une part de logement abordable. Aménager des résidences adaptées aux âgés en harmonie avec leur communauté. Planifier l'implantation d'une offre de services de proximité adéquate, en particulier dans l'accès à une saine alimentation.

Un milieu de vie

La planification du développement de Lachine-Est doit garder comme objectif final de demeurer un milieu de vie agréable, connecté et soucieux de l'ensemble de ses résidents, ce qui inclut les âgés. En ce sens, le secteur visé possède de nombreux atouts pour être un endroit de vie à haut potentiel de bénéfices. La présence du canal Lachine, de divers moyens de transport, de structure industrielle à teneur historique et de bâtiments pouvant être utilisés à de nouvelles vocations peuvent être des atouts majeurs pour susciter l'intérêt d'y résider. Cependant, l'aménagement de ce secteur doit éviter une multiplication de constructions résidentielles qui feraient en sorte de créer un espace-dortoir. La composition de la mosaïque territoriale doit donc avoir le souci de préserver des espaces verts, des franges riveraines de promenade et de repos, des lieux de rencontres pour stimuler le bon voisinage, des éléments architecturaux témoins de

l'histoire qui demeurent attirants et, dans le meilleur des cas, susceptibles d'envisager le déplacement de personnes extérieures au secteur.

Recommandation : Créer un milieu de vie agréable et harmonieux dans Lachine-Est et non une zone à haute densité résidentielle.

Un modèle de fierté

L'appel à la contribution de la communauté au développement du secteur de Lachine-Est peut être perçu comme une contrainte à la mise en chantier. Pourtant, le haut potentiel de ce secteur invite à une planification concertée et commune pour faire advenir un milieu de vie dynamique et valorisant. Une démarche bien déployée peut faire surgir un modèle de développement qui suscitera l'intérêt local et, même, international. Il est possible de faire advenir un aménagement phare pour l'épanouissement individuel et collectif. Un aménagement bien ancré dans le souci de composer avec les divers éléments inscrits dans les réflexions qui nourriront la consultation. Il est important de s'inspirer d'autres aménagements locaux ou dans d'autres villes du monde pour éviter certaines erreurs et tenir compte plutôt des exemples de réussites.

Recommandation : Faire de Lachine-Est un modèle de développement inspirant et bénéfique pour tous ses résidents, en particulier les citoyens âgés.